

Entre Etat et industriels, difficiles discussions sur l'identité numérique

L'Etat et les industriels français du numérique veulent que tous les citoyens puissent s'identifier de manière sûre dans le cyberspace, mais peinent encore à s'accorder sur les moyens, selon les acteurs du secteur rassemblés à Lille à l'occasion du forum international sur la cybersécurité (FIC).

Temps de lecture : minute

29 janvier 2020

L'objectif est de permettre aux citoyens français de détenir une sorte de sésame numérique attestant de leur identité, aussi fiable dans le cyberspace que la carte d'identité l'est dans le monde physique. Parvenir à cet objectif permettrait de développer encore plus l'accès aux services en ligne, qu'ils soient publics ou privés, et de donner un nouvel espace de croissance à l'industrie du numérique.

L'accès aux données de santé, les procurations de vote, les ouvertures de comptes bancaires ou encore certains actes notariés pourraient ainsi se faire complètement en ligne, explique un professionnel du secteur.

L'Etat et les industriels discutent depuis des années sur une répartition des rôles pour offrir cette identité numérique. Fruit de ces efforts, un "contrat stratégique de filière" sur la sécurité numérique, dont l'identité est un des volets, doit être signé mercredi lors du FIC, où se rendront les secrétaires d'Etat Agnès Pannier-Runacher et Cédric O. Mais s'il établira quelques grands principes généraux, personne ne s'attend à ce qu'il apporte de réponse claire sur tous les enjeux du dossier, et notamment

sur le modèle économique.

A la différence d'une carte d'identité physique, produite une fois pour toute par l'Etat, l'identité numérique a besoin d'une lourde infrastructure matérielle et logicielle pour fonctionner, qui entraîne un coût à chaque fois qu'un citoyen prouve son identité en ligne. Les industriels affichent leur impatience et demandent à la puissance publique de faire ses choix. "Il y a des sociétés françaises qui déploient leurs solutions à l'export, on pourrait espérer que ces innovations profitent aussi aux citoyens français", glissait ainsi mardi, sous couvert de l'anonymat, un représentant d'une de ces entreprises.

Urgence à agir

Reste à savoir notamment si l'Etat choisira de garder un monopole assez large sur l'identité, au risque de devoir en supporter tous les coûts, ou bien s'il choisira de partager l'investissement avec les industriels privés. "Pour les industriels, la question est de savoir s'ils peuvent brancher leurs propres solutions d'identité numérique sur l'identité régalienne", celle qui restera du domaine de l'Etat, relève un autre représentant du secteur privé.

Par exemple, explique-t-il, est-il possible d'imaginer une architecture où, lorsqu'un citoyen meurt, l'information de son décès ne soit pas maintenue uniquement dans les serveurs de l'Etat mais parvienne aussi automatiquement à des systèmes d'identité gérés par l'industrie privée, pour les mettre à jour ?

Le dossier devrait encore avancer dans les semaines à venir, selon Valérie Peneau, la haut-fonctionnaire qui a la délicate tâche de tenter de débroussailler les compromis possibles entre toutes les parties - ministères et entreprises. "C'est un peu difficile pour ce qui me concerne d'affirmer des éléments qui ne sont complètement encore figés dans le

marbre", mais des arbitrages de l'Etat "devraient objectivement intervenir dans les très prochaines semaines", notamment sur la partie économique, a expliqué Mme Peneau, directrice du programme interministériel sur l'identité numérique, lors d'une conférence organisée par le FIC.

Car la puissance publique est persuadée qu'il y a urgence à agir, a-t-elle déclaré. "Si l'Etat n'est pas en capacité de permettre à ses citoyens (...) de disposer d'un service public de l'identité numérique comme il en y en a dans le monde physique, ce seront les grands acteurs d'internet qui le feront (...) avec des logiques commerciales et économiques qui ne sont pas forcément ce que l'on souhaite", a-t-elle dit.

En clair, pas question de voir des géants numériques non-européens comme Facebook et Google, qui proposent déjà leurs identifiants pour accéder à de multiples services, commencer à délivrer leurs propres cartes d'identité ou passeport dans le cyberspace.